

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :
MM. VICTOR TOURNEUR ET MARCEL HOC

— 1929 —
QUATRE-VINGT-UNIÈME ANNÉE



BRUXELLES
PALAIS DES ACADEMIES
DES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE J. VROMANS
1929

Trois deniers inédits de Hugues de Pierrepont

ÉVÊQUE DE LIÈGE (1200 1229)

Nous avons signalé, dans la *Revue belge de Numismatique* de 1919, pp. 121-123, une intéressante trouvaille de deniers liégeois et brabançons de la fin du XII^e et du début du XIII^e siècle, faite en 1916 au village de Millen, situé entre Tongres et Maestricht.

Les pièces qui purent être sauvées sont au nombre de 171 ; elles font toutes partie de nos collections et se répartissent comme suit : 152 deniers de Hugues de Pierrepont, évêque de Liège (1200-1229) ; 16 deniers de Henri I^{er}, duc de Brabant (1190-1235), et enfin trois exemplaires du denier de convention au cavalier et à l'aigle, frappé à la Monnaie commune de Maestricht et décrit par Chestret, t. II, p. 378, n^o 189*, et par A. de Witte, n^o 32.

Grâce à cette découverte, nous avons pu compléter quelques descriptions de la *Numismatique de la principauté de Liège* et restituer au règne de Hugues de Pierrepont le denier de convention que nous venons de citer et que le baron de Chestret de Hanefte et après lui Alphonse de Witte datent du règne de son successeur Jean d'Eppes ou d'Aps (1229-1235). Le trésor ne renfermait, en effet, aucune autre pièce de ce dernier prince et les monnaies qui le composaient ont incontestablement peu circulé. Son enfouissement a donc dû avoir lieu avant l'avènement de Jean d'Aps au trône épiscopal, c'est-à-dire entre 1200 et 1229. En outre, le revers de notre denier offre beaucoup de ressemblance avec le revers d'un autre denier de Hugues de Pierrepont, décrit par Chestret sous le n^o 155.

Ce denier de convention représente donc le plus ancien type connu de monnaie mixte, forgée à l'atelier commun de Maes-

tricht par les deux princes cosouverains, en l'occurrence le duc Henri I^{er} et l'évêque Hugues de Pierrepont.

Enfin, parmi les piécettes trouvées à Millen, figurent trois deniers inédits du même Hugues de Pierrepont — et non quatre comme il a été imprimé par erreur dans la *Revue* en 1919. Nous en donnons ici la description :

1. *Droit*. Evêque mitré à mi-corps de face, bénissant de la main droite et tenant de la gauche une crosse, le crosseron tourné à gauche. La tête entourée de la légende : HV — GO — EP.

R. Petit édifice flanqué de deux tourelles coniques. Sur le toit, terminé à ses deux extrémités par une boule, est déposé un bouquet touffu. Sans légende.



Argent. Poids : 0 gr. 797 ; 0 gr. 792 ; 0 gr. 783 ; 0 gr. 750 ; 0 gr. 723.
Trouvaille de Millen. 5 exemplaires. (Collection de l'auteur.)

Cette pièce est du même type que le denier décrit par Chestret, sous le n° 158, et dont notre trésor contenait 21 exemplaires. Le droit est identique, mais au revers l'ange est remplacé par un bouquet. Rappelons que sur le dit denier n° 158, la tête de l'ange est appuyée non « sur deux faisceaux de... » comme le dit Chestret, mais bien sur les deux coudes, les mains aux joues, ainsi qu'on peut nettement le distinguer sur les exemplaires découverts à Millen.

C'est le second denier liégeois qui porte un bâtiment dont le toit est orné d'un bouquet. L'autre appartient au règne de Henri II de Limbourg, dit de Leyeu (1145-1165) et est décrit par Chestret, sous le n° 101. Ce savant numismate ajoute : « L'usage de couronner les bâtiments d'un bouquet de verdure à l'occasion de leur achèvement paraissant remonter à une haute antiquité, ne serait-il pas permis de voir ici une allusion à la construction de quelque château des bords de la Meuse par Henri le Bâisseur ? »

Ne pourrions-nous, de même, émettre l'hypothèse que notre denier servit à commémorer l'érection d'une église nouvelle et nous demander, en outre, si *le type au bouquet* ne fait pas allusion à l'achèvement matériel de l'édifice, et *le type à l'ange*, à sa consécration et son ouverture au culte ?

2. *Droit.* Evêque mitré à mi-corps de face, bénissant de la droite un personnage dont la tête est mouvante du bord de la pièce, et tenant de la main gauche une crosse, le crosseron tourné à droite. Légende : H — VG — O — E — P. (la dernière lettre entre la main droite et la tête de l'évêque).

R. Une fleur de lis boutonnée ou épanouie dite aussi fleur de lis de Florence (c'est-à-dire avec des boutons entre les pétales) entre deux tourelles reliées par une arcade crénelée. En dessous, une fleur à six pétales ou rosace à six fleurons, accostée de deux palmes inclinées. Sans légende.



Argent. Poids : 0 gr. 803 ; 0 gr. 725 ; 0 gr. 725. Trouville de Millen. 3 exemplaires. (Collection de l'auteur.)

Sous les n^{os} 159, 161 et 162, Chestret décrit trois deniers semblables, mais où, en plus d'une très légère différence dans la disposition de la légende, la fleur de lis est respectivement remplacée par un lion, une rose ou rosace, et une croix pattée. Ces quatre emblèmes différenciant un même type monétaire ont très vraisemblablement une signification spéciale. Mais laquelle ?

Il semble que l'on doive écarter l'hypothèse, assez séduisante à première vue, de différents d'atelier ou de marques de monnayeur, car sinon on devrait logiquement les retrouver sur d'autres monnaies de la série liégeoise.

Nous pensons qu'on peut admettre avec plus de raison que nous nous trouvons en présence de signes ayant servi à marquer les diverses frappes d'un même denier.

Il est avéré que Hugues de Pierrepont altéra sans vergogne

son numéraire. Le clergé chargea même, en 1211, une députation d'aller s'en plaindre auprès du Pape (1).

Emettant des monnaies d'extérieur pareil, mais d'alliage différent et allant sans cesse en diminuant, le prince et son administration avaient certainement intérêt, pour ne pas s'y tromper eux-mêmes, à pouvoir reconnaître au premier coup d'œil, au moyen de signes distinctifs, à quelle frappe appartenaient les pièces mises en circulation et déterminer ainsi sans peine l'aloi de ces pièces.

Enfin, comme dernière hypothèse, on pourrait se demander s'il ne serait pas permis d'y chercher un sujet chrétien, ce qui serait assez conforme à l'esprit à la fois religieux et allégorique du temps et d'autant plus explicable qu'il s'agit du numéraire d'un prince ecclésiastique. On pourrait, en ce cas, y voir une symbolisation de ces quatre grandes vertus chrétiennes : le courage (lion), l'amour (rose), la foi (croix) et la chasteté (fleur de lis). Cette supposition cadrerait assez bien avec la fleur et les palmes de l'exergue dans lesquelles on pourrait retrouver l'idée de triomphe et de victoire. L'allégorie serait ainsi complète et pourrait se traduire de la manière suivante : la Victoire (le Ciel) appartiendra à ceux qui pratiquent les vertus d'amour, de foi, de courage et de chasteté.

3. *Droit.* Buste d'évêque mitré de face, tenant de la main droite une crosse, le crosseron tourné à droite. Dans le champ à droite de la tête, une étoile à six rais. Légende circulaire : + HVGO EPISCOPVS

R. Grande église à trois tours, vue de face. Légende circulaire : + LEO-DIENSIS



Argent. Poids : 0 gr. 832; 0 gr. 812. Trouvaille de Millen. 2 exemplaires. (Collection de l'auteur.)

(1) Baron DE CHESTRET DE HANEFTE, *Numismatique de la principauté de Liège*, t. I, p. 119.

Cette jolie monnaie d'une exécution très soignée est remarquable pour l'époque par la correction et l'ampleur de sa légende. C'est le seul denier liégeois connu jusqu'à présent qui porte une inscription aussi complète, sans aucune faute ni abréviation. Il faut attendre l'avènement du type esterlin pour en trouver un autre exemple aussi parfait.

Grâce à la trouvaille de Millen, le monnayage de Hugues de Pierrepont — déjà un des plus variés de toute la numismatique liégeoise — se trouve donc encore enrichi de quatre unités nouvelles : trois deniers inédits et un denier restitué.

Chevalier Marcel DE SCHÆTZEN.
